

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Haute-Seine	La Cave, aval écluses	Rivière	Vives-Eaux	101,320	101,740	Bois-le-Roi

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus entre septembre et décembre 2021.

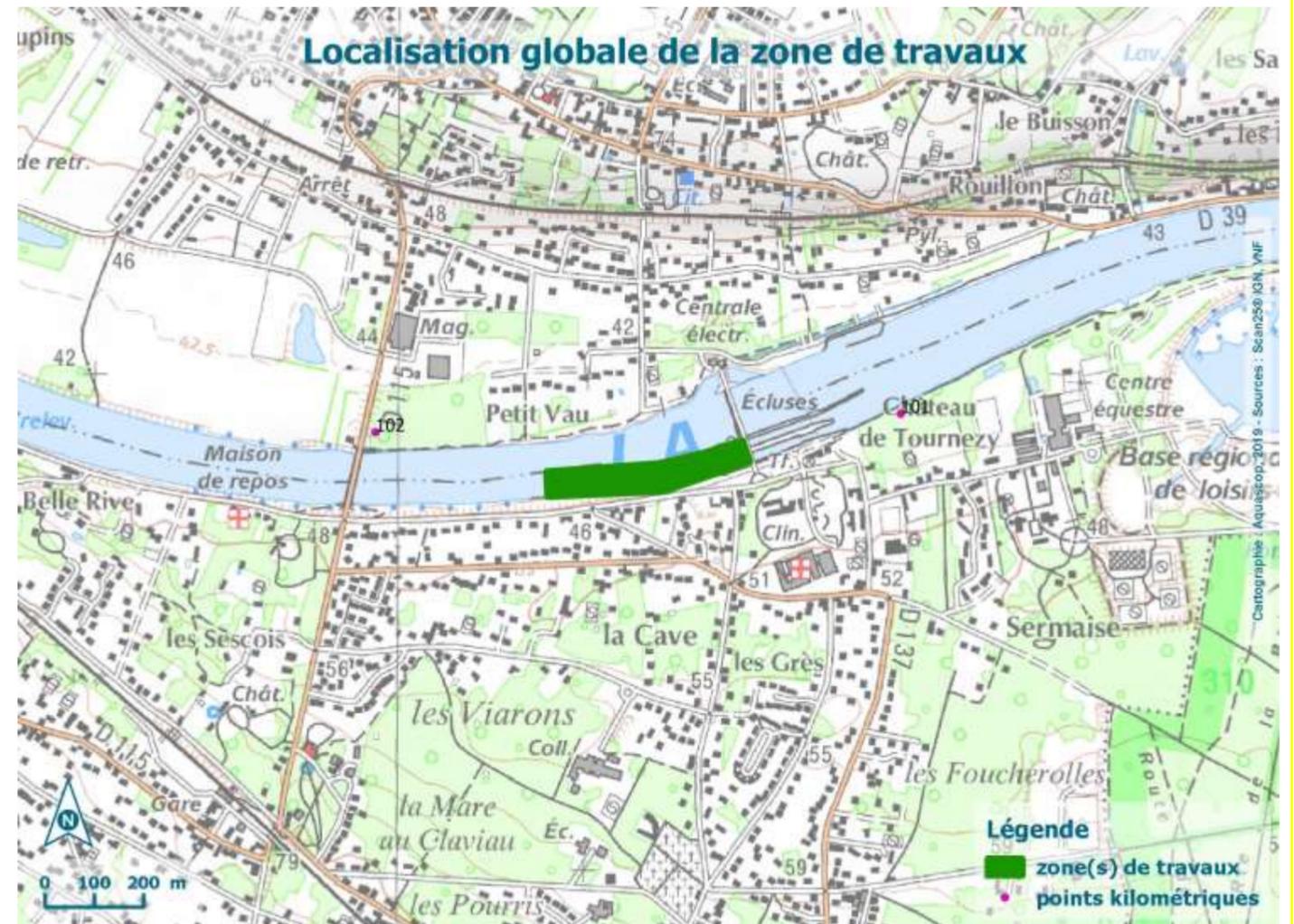
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

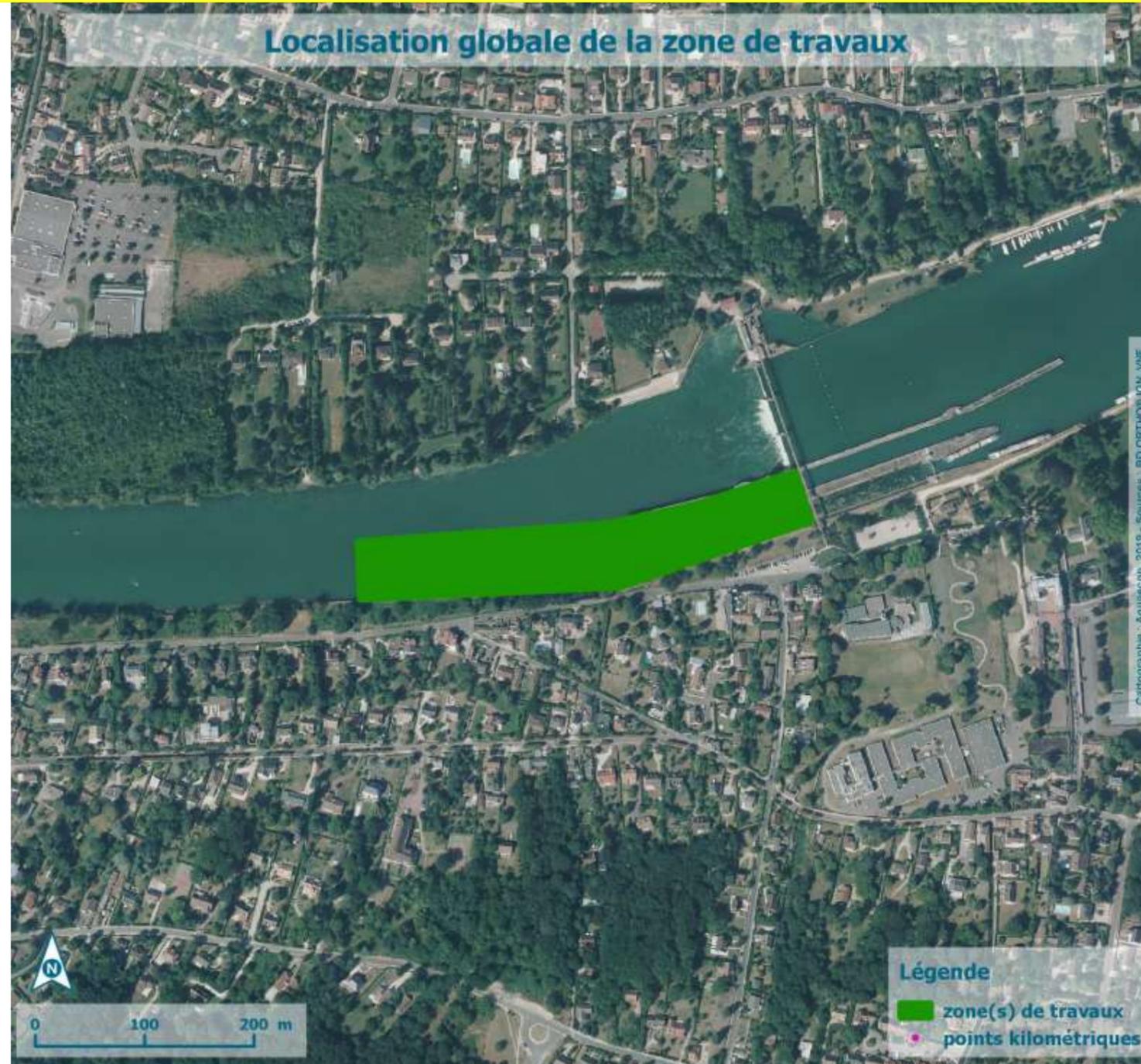
Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m ³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
65	2021-RHS-PK 101.530 21E065405-008	non	non dangereux	non	inertes

Prélèvements réalisés le 07/04/2021.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	o Grand gabarit	x
	o Petit gabarit	
- Canal :	o Grand gabarit	
	o Petit gabarit	
	o Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	o Urbain : habitat	x
	o Rural	
	o Industriel	
	o Portuaire	

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X
77DDT19980004 - PPRi Seine de Samoreau à Nandy - approuvé en 2002
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR73A	la Seine du confluent de l'Yonne (exclu) au confluent de l'Essonne (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	Captage de Chartrettes 1	souterrain	
Périmètre de protection éloignée	oui	Captage de Chartrettes 1	souterrain	

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Seine (03048000 - La Seine à Saint-Fargeau-Ponthierry 1), environ 17 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2016. Les espèces principales sont la vandoise, le goujon et l'anguille. Les espèces secondaires sont la perche soleil, la perche commune, le barbeau et l'ablette.

Type de berges :

En aval de l'ouvrage, les pieds de berges sont artificialisés (aménagements lisses type palplanches ou dalle béton) et le haut de berge naturel (atlas schéma environnemental des berges d'Ile-de-France - IAU - 2012).

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de Seine et Marne (signé le 10/07/2012) indique la présence potentielle de frayères sur la Seine pour les espèces de la liste 2 (brochet et grande alose) de Moret-sur-Loing à Melun.

La présence de zones potentiellement propices à la reproduction du chabot et de la vandoise est possible.

Une frayère potentielle à grande alose a été recensée au droit du site (GéolIF, ONEMA, point de présence des frayères des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement).

Une frayère potentielle à brochet a été recensée en rive gauche environ 2 km en amont du site (Etude des frayères à brochets sur les axes navigables de Seine-et-Marne - FDPPMA 77 - 2016-2017).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
La Cave, aval écluses	Écologie	ZPS (<i>Zone de protection spéciale</i>)	Non	
		ZNIEFF 2 (<i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i>)	Oui	110001309 - VALLEE DE LA SEINE ENTRE MELUN ET CHAMPAGNE-SUR-SEINE
		ZNIEFF 1 (<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i>)	Non	
		ZICO (<i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i>)	Non	
		SIC (<i>Site d'intérêt communautaire</i>)	Non	
		APB (<i>Arrêtés de protection de biotope</i>)	Non	
		Ramsar (<i>zone humide d'importance internationale</i>)	Non	
		RNCFS (<i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i>)	Non	
		CEN (<i>conservatoire d'espaces naturels</i>)	Non	
		CDL (<i>Conservatoire du Littoral</i>)	Non	
		PN (<i>Parc national</i>)	Non	
		PNR (<i>Parc naturel régional</i>)	Non	
		RNN (<i>réserve naturelle nationale</i>)	Non	
		RNR (<i>réserve naturelle régionale</i>)	Non	
		RB (<i>réserve de biosphère</i>)	Oui	FR6500010 - Fontainebleau et Gâtinais (zone de transition)
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

La grande alose a été recensée dans la Seine au droit de la zone de travaux (GéolF, ONEMA, point de présence des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement). La vandoise et l'anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) ont été recensées à la station de Saint-Fargeau-Ponthierry.

Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
La Cave, aval écluses	oui	oui	oui	oui

Sensibilité environnementale :

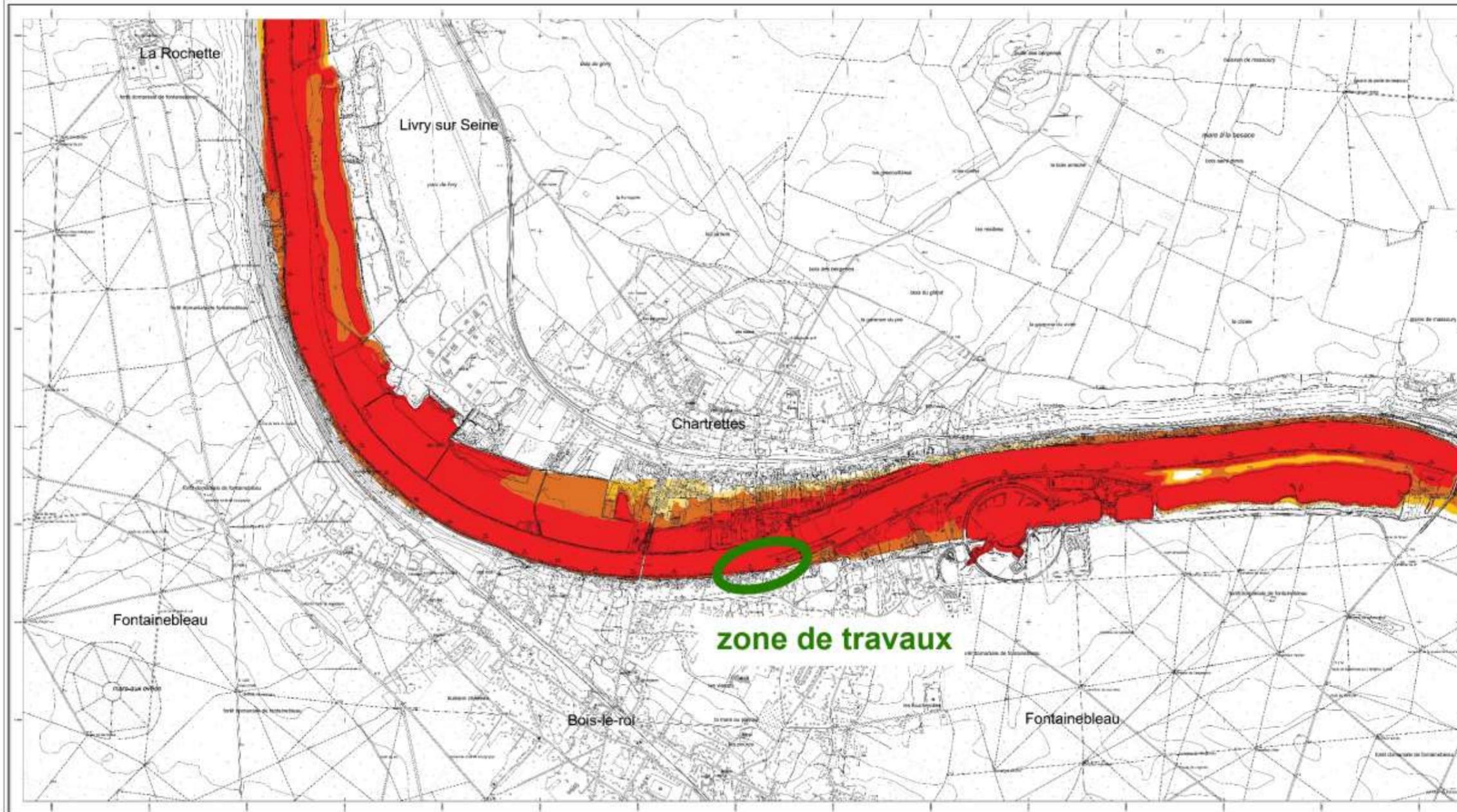
Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est inclus dans 2 zones d'intérêt écologique (ZNIEFF, réserve de biosphère). Il est également à proximité d'un périmètre de protection d'un captage AEP souterrain.

L'intérêt de la ZNIEFF de la vallée de la Seine réside dans son rôle de corridor écologique au sein d'une zone fortement urbanisée ; les zones humides et les milieux aquatiques abritent une flore et une faune d'intérêt et notamment des oiseaux d'eau (halte migratoire ou zone d'hivernage).

Les travaux envisagés concernent l'aval de l'écluse. Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars à mai pour la vandoise, mars à juillet pour la grande alose, et avril à juin pour la bouvière et la loche de rivière.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés




Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
 Risque Inondation

VALLÉE DE LA SEINE
 Plan de zonage réglementaire
 Communes de Chartrettes et Bois-le-Roi

Zone rouge	Zone bleue
Zone orange	Zone verte
Zone jaune	Zone grise

Échelle 1:5000

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires

